

# CONSEIL MUNICIPAL DE LIGNY-LE-CHÂTEL

## COMPTE – RENDU de la séance du mercredi 6 avril 2016 à 20 h 30

L'an deux mil seize, le mercredi six avril à vingt heures trente, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie de Ligny-le-Châtel, en séance publique sous la présidence de Madame Chantal ROYER, Maire.

Etaient présents :

Mesdames Corinne DE CUYPER, Christine MICHOT, Giselle PIATTI, Ginette QUIVIGER, Chantal ROYER et Valérie SASSI  
Messieurs Jean-Pierre CAUSSARD, Thierry CHENAL, Daniel HUGOT et Arnaud TISSIER

Absents représentés : Annie FRUALDO (arrivée à 21h30) pouvoir à Giselle PIATTI, Christophe MATHIEU pouvoir à Corinne DE CUYPER, Henri MONNAUX pouvoir à Daniel HUGOT et Rudy PISCERI pouvoir à Valérie SASSI

Absent excusé non représenté : Monsieur Michel ROBLLOT

Madame Giselle PIATTI accepte d'assurer le secrétariat de séance.

Les membres du Conseil Municipal ont pris connaissance du procès-verbal de la dernière séance. Celui-ci est approuvé.

### **1. Demandes de subvention terrain multisports au titre du Soutien à l'Investissement Public Local**

Dans le cadre de ce projet, la préfecture nous a informés le 10 mars d'une subvention possible avec dépôt du dossier avant le 18 mars. Le dossier a été déposé mais il convient de le compléter par une délibération reprenant les financements :

Coût HT estimé	Travaux	83 440 €	DETR 30 %	26 285 €
	Maîtrise d'œuvre 5%	4 176 €	Enveloppe parlem. De Raincourt	15 000 €
			SIPL	28 808 €
			Fonds propres	17 523 €
<b>TOTAL DEPENSES HT</b>		<b>87 616 €</b>	<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>87 616 €</b>

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- APPROUVE le nouveau plan de financement présenté et SOLLICITE le S.I.P.L.
- DÉCIDE d'inscrire au budget les crédits nécessaires à cette opération

### **2. VOTE DU BUDGET**

- a) **Approbation des comptes de gestion** (comptabilité de la Trésorerie)

#### **Budget principal - FONCTIONNEMENT**

	Dépenses		Recettes
011. Charges à caractère général	296 547,19	013. Atténuations de charges	45 980,04
012. Charges de personnel	458 711,06	70. Vente et produits du service	193 838,53
014. Reversement de fiscalité	287 327,00	73. Impôts et taxes	1 125 699,67
65. Autres charges de gestion courante	297 617,59	74. Dotations et participations	344 552,78
66. Charges financières	55 470,72	75. Autres produits de gestion courante	73 662,73
042. Opérations d'ordre	34 227,05	76. Produits financiers	39,38
		77. Produits exceptionnels	29 511,86
<b>TOTAL dépenses de l'exercice</b>	<b>1 429 900,61</b>	<b>TOTAL recettes de l'exercice</b>	<b>1 813 284,99</b>
		Excédent antérieur reporté	115 239,83
<b>TOTAL dépenses au 31/12/2015</b>	<b>1 429 900,61</b>	<b>TOTAL recettes au 31/12/2015</b>	<b>1 928 525,82</b>
<b>Résultat de la section de fonctionnement = + 498 624,21 €</b>			

#### **Budget principal - INVESTISSEMENT**

	Dépenses		Recettes
Dépenses d'équipement	1 751 318,91	Subventions d'équipement	435 038,73
Dépenses financières	611 428,76	Emprunts	1 500 800,00
Opérations patrimoniales	36 628,07	Opérations patrimoniales	70 855,12
		Dotations, fonds divers (FCTVA...)	287 154,44
		Excédent de fonctionnement capitalisé	641 054,58
<b>TOTAL dépenses d'investissement</b>	<b>2 399 375,74</b>	<b>TOTAL recettes d'investissement</b>	<b>2 934 902,87</b>
Déficit antérieur reporté	641 054,58		
<b>TOTAL dépenses au 31/12/2015</b>	<b>3 040 430,32</b>	<b>TOTAL recettes au 31/12/2015</b>	<b>2 934 902,87</b>
<b>Résultat de la section d'investissement = - 105 527,45 €</b>			

### **Budget assainissement - EXPLOITATION**

	Dépenses		Recettes
011. Charges à caractère général	36 665,31	70. Vente et produits du service	76 616,27
012. Charges de personnel	7 600,00		
66. Charges financières	6 139,84		
042. Opérations d'ordre	99 230,04	042. Opérations d'ordre	56 150,00
<b>TOTAL dépenses de l'exercice</b>	<b>149 635,19</b>	<b>TOTAL recettes de l'exercice</b>	<b>132 766,27</b>
		Excédent antérieur reporté	111 883,15
<b>TOTAL dépenses au 31/12/2015</b>	<b>149 635,19</b>	<b>TOTAL recettes au 31/12/2015</b>	<b>244 649,42</b>
<b>Résultat de la section d'exploitation = + 95 014,23 €</b>			

### **Budget assainissement- INVESTISSEMENT**

	Dépenses		Recettes
Dépenses financières	21 272,38	Dotations, fonds divers (FCTVA...)	6 161,03
Opérations d'ordre	56 150,00	Opérations d'ordre	99 230,04
<b>TOTAL dépenses d'investissement</b>	<b>77 422,38</b>	<b>TOTAL recettes d'investissement</b>	<b>105 391,07</b>
		Excédent antérieur reporté	49 899,79
<b>TOTAL dépenses au 31/12/2015</b>	<b>77 422,38</b>	<b>TOTAL recettes au 31/12/2015</b>	<b>155 290,86</b>
<b>Résultat de la section d'investissement = + 77 868,48 €</b>			

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

➤ ADOPTE les Comptes de Gestion du receveur municipal pour l'exercice 2015

#### **b) Approbation des comptes administratifs** (comptabilité de la collectivité)

Il est exposé que les comptes administratifs pour l'exercice 2015 sont rigoureusement identiques aux comptes de gestion. Madame le Maire sort de la salle et laisse les membres du Conseil délibérer.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés :

➤ ADOPTE les Comptes Administratifs pour l'exercice 2015

#### **c) Affectation des résultats**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés :

**AFFECTE** le résultat de l'exercice 2015 comme suit :

#### **Budget principal**

Résultat 2014 reporté en 2015	Fonctionnement	Investissement
	+ 115 239,83 €	- 641 054,58 €
Résultat de l'exercice 2015	+ 383 384,38 €	+ 535 527,13 €
Résultat consolidé au 31/12/2015	+ 498 624,21 €	- 105 527,45 €
<b>Affectation du résultat</b>	<b>- 105 527,45 €</b>	<b>→ + 105 527,45 €</b>
<b>Solde à reporter</b>	<b>+ 393 096,76 €</b>	<b>-----</b>

Il est rappelé que le budget Assainissement présente un solde positif dans les deux sections (exploitation et investissement). Aucune affectation du résultat n'est donc nécessaire.

#### **d) Vote des taux**

Madame le Maire explique que la Commission des Finances a élaboré le budget sur la base de taux d'imposition inchangés.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

➤ VOTE les taux d'imposition 2016 comme suit :

	BASES	TAUX	PRODUIT
Taxe d'habitation	1 482 000	<b>20,22%</b>	299 660
Taxe foncière Bâti	1 126 000	<b>22,75%</b>	256 165
Taxe foncière Non Bâti	97 200	<b>41,84%</b>	40 668
Cotisation Foncière des Entreprises	366 000	<b>17,92%</b>	65 587

### e) Vote des budgets primitifs

Le budget primitif 2016, qui a fait l'objet de plusieurs réunions de la commission des Finances, est présenté ainsi :

#### **Budget principal – FONCTIONNEMENT**

	Dépenses		Recettes
011. Charges à caractère général	316 110	002. excédent antérieur reporté	393 097
012. Charges de personnel	451 800	013. Atténuations de charges	20 000
014. Reversement de fiscalité	288 000	70. Vente et produits du service	193 500
65. Autres charges de gestion courante	305 650	73. Impôts et taxes	1 039 692
66. Charges financières	60 000	74. Dotations et participations	290 700
67. Charges exceptionnelles	500	75. Autres produits de gestion courante	75 000
042. Opérations d'ordre	12 079		
022. Dépenses imprévues	10 000		
023. Virement à la section d'investissement	567 950		
<b>TOTAL dépenses de l'exercice</b>	<b>2 012 089</b>	<b>TOTAL recettes de l'exercice</b>	<b>2 012 089</b>

#### **Budget principal – INVESTISSEMENT**

	Dépenses		Recettes
001. déficit antérieur reporté	105 528	021. Virement de la section de fonctmt	567 950
20. Licences (informatiques)	5 000	16. Dépôts et cautions	5 000
16. Emprunt	128 000	040. Amortissements	12 079
16. Prêt relais	500 000	1068. Excédent de fonctmt capitalisé	105 527
21. Immobilisations (achats et petits travaux)	72 521	10. Dotations et fonds (FCTVA)	237 000
23. Immo. en cours (opérations importantes)	294 000	13. Subventions	182 493
<i>Dont Transformation école Lordonnois 120 000 €</i>		<i>Dont Solde subv. complexe 99 400 €</i>	
<i>Terrain multisports 110 000 €</i>		<i>DETR, SIPL et Env. Parl. 70 093 €</i>	
<i>Aménagement Porte de Varennes 40 000 €</i>		<i>Amendes de Polices 7 000 €</i>	
<i>Transfert secrétariat 24 000 €</i>		<i>Villages de l'Yonne 6 000 €</i>	
<b>TOTAL dépenses de l'exercice</b>	<b>1 109 049</b>	<b>TOTAL recettes de l'exercice</b>	<b>1 109 049</b>

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à 13 voix pour et une abstention :

➤ ADOPTE le Budget Primitif 2016 de la commune

#### **Budget assainissement – EXPLOITATION**

	Dépenses		Recettes
		002. excédent antérieur reporté	95 014
011. Charges à caractère général	65 522	70. Vente et produits du service	76 000
012. Charges de personnel	8 000		
66. Charges financières	5 700		
042. Opérations d'ordre	99 228	042. Opérations d'ordre	56 150
023. Virement à la section d'investissement	48 714		
<b>TOTAL dépenses de l'exercice</b>	<b>227 164</b>	<b>TOTAL recettes de l'exercice</b>	<b>227 164</b>

#### **Budget assainissement – INVESTISSEMENT**

	Dépenses		Recettes
		001. excédent antérieur reporté	77 868
16. Emprunt	21 600	021. virement de la section d'exploit.	48 714
040. Opérations d'ordre	56 150	040. Amortissements	99 228
23. Opérations d'équipement	148 060		
<b>TOTAL dépenses de l'exercice</b>	<b>225 810</b>	<b>TOTAL recettes de l'exercice</b>	<b>225 810</b>

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

➤ ADOPTE le Budget Primitif 2016 de l'Assainissement

### **3. Vente de la Prise d'eau**

Madame le Maire explique que suite au dernier Conseil et à la publication de la mise en vente au prix de 60 000 €, une offre lui est parvenue. Cette offre émanant d'une personne ayant un fort lien de parenté avec un membre du Conseil, cette conseillère quitte la salle durant l'exposé et la délibération. Madame le Maire rajoute qu'il s'agit d'un jeune couple originaire de la commune et habitant Ligny-le-Châtel. Elle précise que ces personnes ont été informées que les travaux de raccordement à l'électricité et à l'eau potable, ainsi que l'assainissement individuel seront à la charge de l'acquéreur. L'offre que ce couple a déposée est au prix de 60 000 €.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés :

- ACCEPTER la proposition d'achat au prix de 60 000 €.
- MANDATER le Maire pour l'accomplissement de toutes les démarches liées à l'exécution de cette décision.

### **Informations diverses**

- Le Maire expose la situation d'un agent contrôlé par les gendarmes à la sortie du travail. Au vu de l'infraction constatée, elle précise qu'elle a convoqué l'agent devant la commission du personnel et qu'elle a saisi le Conseil de discipline du Centre de Gestion.
- Mme le Maire informe le Conseil que l'animateur périscolaire recruté en février a remis sa démission fin mars car il a trouvé un poste à temps complet près de chez lui. Elle a procédé à un recrutement pour le remplacer.
- Commissions à compléter : suite à la démission de Mme BOUCHU, il convient de compléter les commissions communales suivantes. Mme QUIVIGER rejoint la commission du Personnel, M. TISSIER intègre la commission Jeunesse/Sports/Animations et relations avec les associations, Mme DE CUYPER devient titulaire de la Commission d'ouverture des Plis et M. CAUSSARD en devient suppléant.
- Mme le Maire explique que l'association Pétanque Vallée du Serein sollicite la commune dans le cadre de l'achat d'un bungalow. Le coût annoncé par le Président de l'association est de 2 700 €. Mme le Maire explique qu'elle préférerait que ce soit la commune qui réalise cet achat. Le Conseil (9 pour et 5 abstentions) va également dans ce sens. Mme le Maire recontactera l'association.

### **Questions diverses**

M. TISSIER attire l'attention de Mme le Maire sur le projet d'implantation d'un mini-giratoire temporaire au carrefour Porte de Varennes, suite aux premiers tracés effectués par l'Agence Territoriale Routière. Il estime que cet aménagement ne sera pas adapté aux poids lourds ni aux véhicules agricoles. Mme le Maire lui répond que le dispositif temporaire permettra justement de savoir si cet aménagement est possible et que pour le moment, aucune dépense n'est engagée.

Séance levée à 21 h 30.